ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée de Valeur du Troisième District.

Portant le nouveau numéro municipal 1529 rue Nord Derbigny, entre les rues Colombus et Laharpe.

Oliver S. Livaudais vs Mme Elsie Hilliard, épouse de William Hilliard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 56,722—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 18 mai 1899, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qu'y s'y trouvent et toutes les dépendances là-dessus y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par la lettre C, dans l'ilet borné par les rues Labarpe, Derbigny, Colombus et Roman; lequel dit lot de terre mesurant en mesure américaine vingt deux pieds onze pouces et demi de façade à la rue Derbigny sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles, le tout d'après un devis annexé à un acte passé pardevant E. Bouny, notaire, le 21 mai 1869.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
A. E. Livaudais, avocat pour le plaignant.
14avril—14 21 28—mai 5 12 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de valeur améliorée dans le Second District, faisant face toutes les deux sur les rues Canal et Douane, entre les rues Solomon et Napoléon.

Bâtisse connue comme le No 4226 rue Douane.

Albert Guilbault vs Robert L. Patterson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 58,278.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 27 avril 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots ou portions de terre situés et étant dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Solomon, Douane et Napoléon, désignés par les lettres A et B sur un plan par P. A. d'Hémécourt, voyer, et daté du 8 août 1890, annexé à un acte passé pardevant Joseph D. Taylor, notaire en cette ville, en date du 15 septembre 1890. Lesdits lots ou portions de terre mesurent comme suit, à savoir; Lot A a trente pieds de face sur la rue Canal, et trente pieds de face sur la rue Douane, par une profondeur, entre lignes parallèles, de trois cent treize pieds et quatre pouces, ledit lot ou portion de terre traversant ledit ilet de la rue Canal à la rue Douane, et ledit lot ou portion de terre désigné par la lettre B, étant la moitié du lot originel B sur ledit plan mentionné a trente deux pieds de face sur la rue Douane par une profondeur, entre lignes parallèles, de cent cinquante six pieds et huit pouces, ensemble avec tous les droits, voies et avantages qui y appartiennent en quelque sorte.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif civil pour la paroisse d'Orléans.
Félix J. Dreyfous, avocat pour le plaignant.
24 mars—24 25 30—avril 7 14 21 27

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une Propriété Améliorée de Valeur dans le Deuxième District.

Connue comme Nos 1031 et 1033 rue Chartres, entre les rues Ursulines et St-Philippe.

Baptiste Laporte vs Jeantet Bégué et Ellen Donnelly, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 58,892—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 18 mai 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies et privilèges là dessus y appartenant situé dans le Deuxième district de cette ville dans l'ilet No 49, borné par les rues Chartres, Ursulines, Royale et St-Philippe, désigné par la lettre "M", sur un devis dressé par J. A. d'Hémécourt, voyer de ville, le 13 décembre 1870, annexé à un acte passé pardevant A. E. Bienvenu, ancien notaire, le 15 décembre 1870, ledit lot mesurant en mesure américaine, trente-deux pieds cinq pouces et trois lignes de face à la rue Chatres, sur une profondeur de quatre-vingt dix pieds et trois pouces entre lignes parallèles; ledit lot étant la par ie d'une plus grande portion, concédée aux religieuses des Ursulines par la Compagnie des Indes Occidentales, le 18 septembre 1736 et confirmé par le gouvernement des Etats Unis, d'après un acte de compromis exécuté pardevant G. R. Stringer, notaire, le 17 de février 1824.

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Charles J. Théard, avocat pour le plaignant.
14 av—14 15 21 28—mai 5 12 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée de valeur du Deuxième District.

Portant les anciens numéros municipaux 22 et 24 rue Conti, entre les rues Chartres et Decatur.

Henry Charnock vs Mlle Mary Tobyn.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 57,958—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 18 mai 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les dépendances, portant les numéros municipaux 22 et 24 rue Conti, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Conti, Chartres, Decatur et Bienville mesurant trente pieds onze pouces de face à la rue Conti; cent soixante-et-un pieds de profondeur sur la ligne vers la rue de Chartres, soixante-trois pieds onze pouces et trois lignes sur la première ligne ou lignes de profondeur vers la rue Decatur, de là s'élargissant à angle droit vers la rue Decatur, seize pieds trois pouces et deux lignes sur une deuxième ligne de profondeur; de là quatre-vingt dix-sept pieds un pouce et six lignes de profondeur sur le côté vers la rue Decatur, et cinquante pieds sept pouces et quatre lignes de largeur par lignes du fond.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Branch K. Miller, avocat pour le plaignant.
14 avril—14 21 28—mai 5 12 18

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée de Valeur du Deuxième District.

Connue comme No 515 rue St Philippe entre les rues Vieille-Levée et Chartres.

Jean Bégué vs Evariste Sugasti et als

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 58,979—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 25 mai 1899, à midi de la propriété ci-dessous décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet No 20 borné par les rues St Philippe, Ursulines, Chartres et Vieille Levée, mesurant trente et un pieds onze pouces cinq lignes de face à la rue St Philippe, sur cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur, ayant le numéro municipal 9, sur la rue St Philippe.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ.
Sherif civil de la Paroisse d'Orléans
Albert Voorhies, avocat du plaignant.
21 av—21 28—mai 5 12 19 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente, aux Risques et Dépens du Premier Acquéreur qui a failli de se Conformer à l'Adjudication qui lui a été faite, d'une Propriété Amélioriée et de Valeur dans le Deuxième District.

Connue par le No 1723 de la rue Douane, entre les rues Derbigny et Claiborne.

Peter Johnson vs J. Madison Vance.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 56,363—En vertu d'un writ de saisie et vente et d'un jugement rendu le 7 avril 1899, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 11 mai 1899, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Douane Bienville, Derbigny et Claiborne, et désigné comme lot Vingt-deux sur un plan de C. A. De Armas, architecte, le 14 février 1852, déposé en l'étude d'Octave De Armas, notaire public en cette ville; ledit lot de terre mesurant vingt-cinq pieds de face à la rue Douane sur une profondeur de cent huit pieds, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
F. B. Thomas, avocat pour le plaignant.
8 avril—8 14 21 28—mai 5 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété Améliorée de Valeur du Deuxième District,

Connue comme les Nos 624 et 626 rue Quartier, entre les rues Royale et Chartres.

Baptiste Laporte vs Jeantet Bégué et Ellen Donnelly, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 58,891.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 18 mai 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Quartier, Royale, Hôpital et Chartres et mesurant Quarante-et-un pieds Cinq pouces de face à la rue Quartier sur Cent pieds de profondeur, entre lignes parallèles; lesdites améliorations étant désignées par les anciens numéros municipaux 64 et 64 1/2 rue Quartier.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Charles J. Théard avocat pour le plaignant.
14 avril—14 21 28—mai 5 12 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande portion de terre de valeur dans le Deuxième District,

SUR LA RUE DU CANAL,

Entre les rues Dorgenois et Rocheblave.

Frank T. Mayer vs Aristide Lopez.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 58,893—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune entre Carondelet et Baronne, dans le premier district de cette ville, le JEUDI 18 mai 1899 à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 351, borné par les rues Canal, Dorgenois, Rocheblave et Douane, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, titres et intérêts, privilèges, servitudes et dépendances là-dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant désigné par la lettre R. sur un plan annexé à un acte de vente passé devant Emile Pomes, notaire, le 14 de mars 1898, par S. G. De Lisle, voyer, à la date du 23 juillet 1897, d'après lequel plan ledit lot mesure comme suit: Cinquante-deux pieds cinq pouces et six lignes de face à la rue Canal sur cent cinquante-six pieds sept pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles, et la même largeur dans le fond de cinquante deux pieds cinq pouces et six lignes.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Termes et conditions;
L'acquéreur paiera comptant la somme de mille dollars avec sept pour cent d'intérêt par an là-dessus, du 14 mars 1898 jusqu'au paiement cinq pour cent honoraires d'avocat sur la somme de deux mille dollars avec sept pour cent par an du 14 mars 1898, tous les frais de cour et de vente incluant les frais et charges du sherif, et sept 75/100 dollars, frais du greffier et cinq dollars de coût de la copie de l'acte, et quelles qui soient les taxes qui sont dues sur la propriété, et pour la balance il assumera le billet garanti par lien de vendeur et privilège sur la propriété, pour la somme de mille dollars, daté le 14 mars 1898, avec sept pour cent par an d'intérêt de la date jusqu'au paiement, et payable deux ans après date jusqu'au montant de son enchère si l'enchère était insuffisante pour embrasser le tout dudit billet; et si ladite enchère était suffisante pour payer le montant entier du comptant ci-dessus requis, avec le montant entier dudit billet assumé, alors la balance de l'adjudication sera payée comptant.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Dinkelspiel & Hart, avocat pour le plaignant.
14 avril—14 15 21 28—mai 5 12 18

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur du Troisième District.

Les bâtisses qui s'y trouvent portant le No municipal 3831 rue Marais.

Veuve Linda Cottam vs Christoph Kaltenbacher et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 58,816—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 11 mai 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Onze certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent situés dans le Troisième District de cette ville désignés par les Nos 12 à 22 inclusivement, dans l'ilet No 23, borné par les rues Jeanne, Pauline, Marais et Urquhart, sur un plan fait par Louis H. Pilié, voyer de ville, en date du 8 mars 1859, déposé dans le bureau de E. Bouny, notaire en cette ville; lesdits lots se touchent et ferment la moitié dudit ilet qui fait face à la rue Jeanne et mesurent comme suit: Lot No 12 forme l'encoignure des rues Jeanne et Urquhart et mesure trente et un pieds deux pouces et une ligne de face à la rue Jeanne sur cent dix-huit pieds six pouces et cinq lignes de profondeur et de face à la rue Urquhart Lots Nos 13 à 21 mesurent chacun trente pieds de face à la rue Jeanne sur une profondeur de cent dix-huit pieds quatre pouces et sept lignes plus ou moins, et lot No 22 formant l'encoignure des rues Jeanne et Marais mesure trente et un pieds deux pouces et une ligne de face à la rue Jeanne sur une profondeur et façade sur la rue Marais de cent dix-huit pieds trois pouces et quatre lignes, le tout en mesure américaine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
Charles Louque, avocat pour la plaignante.
7 avril—7 8 14 21 28—mai 5 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente, aux Risques et Dépens du Premier Acquéreur, qui a failli de se Conformer à l'Adjudication, de Propriété Améliorée du Premier District.

Connue comme No 447 rue Bolivar, entre les rues Gravier et Commune.

Louis Spiro vs David Lemley.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 57,321—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 11 mai 1899 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné Par les rues Bolivar, Bertrand, Gravier et Commune, désigné comme lot No Trois sur un certificat ou un plan fait par Edgar Pilié, voyer, en date du 21 décembre 1895, annexé à un acte passé pardevant Bus. Rouen, notaire, en date du 18 mars 1896, conformément auquel plan ledit lot est situé à une distance de soixante-quatorze pieds de l'encoignure des rues Bolivar et Gravier et mesure quatorze pieds de face sur la rue Bolivar par quarante cinq pieds cinq pouces et sept lignes de profondeur et est pris de la portion originale de terre désignée par la lettre A sur un plan ou devis, fait par P. A. D'Hémécourt, voyer, en date du 12 décembre 1876.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Benjamin Ory, avocat pour le plaignant.
7 avril—7 8 14 21 28—mai 5 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur du Sixième District,

Formant l'encoignure des rues Prytanée et Eleanore

Les bâtisses qui s'y trouvent portant le No 1439 rue Eleanore.

Sixth District Building and Loan Association vs John F. Lowe.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 58,787 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 27 avril 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Trois lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le Sixième district de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par l'avenue Nashville, les rues Perrier, Prytania et Eleanore, étant l'ilet No 45 de Hurtaville, désigné comme lots Nos 16, 17 et 18, sur un plan annexé à un acte de vente passé pardevant Commagère, notaire, le 11 décembre 1894, étant la vente de Sol Reinach à Mme John Hecker; lot 16 mesure 30 pieds de face à la rue Eleanore sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles et est situé à cent vingt pieds de l'encoignure des rues Prytania et Eleanore. Lots Nos 17 et 18 se touchent et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Prytania sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles. Lot No 17 formant l'encoignure des rues Eleanore et Prytania, comme il est démontré en entier par un plan en date du 30 novembre 1894, signé S. J. de L'Isle, voyer.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
Andrew H. Wilson, avocat pour le plaignant.
25 mars—25—av 1 7 14 21 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une vaste portion de terre dans le Cinquième District avec améliorations, etc.

Peter Gallagher vs A. Baptiste Jacques et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 57,146—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 18 mai 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Cinq certains lots de terre ensemble avec tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant et avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, dans l'ilet borné par les rues Franklin, Magellen, Hancock et Bringier, désignés comme lots numéros quatre, cinq, six sept et huit, dans l'ilet No 291, les dits lots mesurant cent vingt-sept pieds de face à la rue Franklin sur trois cent dix-neuf pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
W. S. Benedict, avocat du plaignant.
14 avril—14 21 28—mai 5 12 18

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur du Troisième District.

Les bâtisses qui s'y trouvent portant les Nos municipaux 1511, 1519, 1523 et 1525 rue Espagne.

Et Nos 2359, 2361 et 2363 rue Robertson.

Peter Johnson vs Joseph N. Wolfson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 58,722—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs. No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 27 avril 1899, à midi, de la propriété ci-après decrite, à savoir:

Sept certains lots de terre et portion de deux autres lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, avantages et servitudes là dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le troisième district de cette ville dans l'ilet borné par la promenade Washington (maintenant avenue St Roch) et les rues Espagne, St Jean-Baptiste, maintenant Nord Robertson et Nord Claiborne; désignés par les Nos dix-neuf et vingt, selon un plan de L. Bougère, voyer, daté le 3 novembre 1835 et annexé à un acte pardevant Theodore Seghers, notaire, daté le 5 décembre 1835; et par les numéros vingt-trois et vingt-quatre et sept, dix-sept et dix-huit, les portions des lots cinq et six, sur un plan de J. Purey, daté le 18 mai 1843, et déposé en l'étude de A. J. Cuvillier, notaire, d'après lequel plan les dits lots mesurent comme suit:

Les lots dix-neuf et vingt mesurent chacun trente deux pieds de face à la rue Espagne sur cent cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine.

Les lots vingt trois et vingt-quatre mesurent chacun trente pieds de face à la rue Nord Robertson sur cent vingt-huit pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Le lot sept mesure trente-deux pieds de face à l'avenue St-Roch sur cent cinq pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Et les lots numéros dix-sept et dix-huit mesurent chacun trente deux pieds de face à la rue Espagne sur cent trente cinq pieds de profondeur.

La dite portion du lot numéro cinq dans le fond du lot numéro dix-huit mesure trente-deux pieds sur la ligne du fond du dit lot numéro dix-huit et trente pieds sur chaque ligne de côté, les dites lignes de côté étant l'extension des lignes de côté du dit lot numéro dix huit vers la promenade Washington, maintenant avenue St Roch, et mesure trente deux pieds sur la ligne de coté vers la promenade Washington, maintenant avenue St Roch.

Et la dite portion du lot numéro six touche le lot numéro sept ci-dessus décrit, sur le côté vers la rue Robertson et mesurant quatre pieds de face à la promenade Washington (maintenant avenue St Roch) sur cent trente cinq pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
F. B Thomas, avocat pour le plaignant.
24 mars—24 30—avril 7 14 21 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Premier District.

Connue comme les Nos municipaux 1138 et 1140, rue Magasins, entre les rues Gaiennie et Erato.

Mutual Building and Homestead Association versus Mme Verina Siegel.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 58,681. — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de district pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 4 mai 1899, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes y appartenant en quelque sorte, situé et étant dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Gaiennie, Magasins, Constance et Erato, désigné comme lot huit sur un plan fait par L. Brezenstein, voyer, en date du 9 janvier 1866 et mesurant à une distance à vingt-sept pieds de l'encoignure Gaiennie, trente-six pieds, onze pouces et deux lignes et demie de face sur la rue Magasins par quatre-vingt-onze pieds et cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles comme il sera mieux démontré en se référant à un acte de vente et d'hypothèque passé par devant Joseph D. Taylor, notaire, le 3 juillet 1897, inscrit dans le Bureau des Hypothèques, Livre 599, folio 214.

Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
J. Zach. Spearing, avocat pour les plaintifs,
1er avril—1 2 7 14 21 28—mai 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété Améliorée de Valeur du Deuxième District,

Formant l'encoignure des rues Douane et Miro, dans l'ilet borné par ces dites rues et les rues Galvez et Bienville.

German American Homestead vs Suc. de Andrew L Desporte.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 58.376—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 27 avril 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion ou lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Douane, Galvez Bienville et Miro, désigné par la lettre "A", sur un plan ou certificat d'arpentage annexé à un acte de vente pardevant John J. Ward, notaire public, le 22 juillet 1893, fait par Geo H. Grandjean, voyer, en date du 18 mai 1893, laquelle dite portion de terre forme l'encoignure des rues Miro et Douane et mesure Trente-quatre pieds et Huit pouces de face à la rue Douane sur Cent huit pieds de profondeur et de face sur la rue Miro, entre lignes parallèles. Conformément audit plan, ladite portion de terre comprend le lot No 12 en entier et une partie du lot No 13.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
N. R. Roberts, avocat pour le plaignant.
24 mars—24 30 - avril 7 14 21 27

ANNONCES JUDICIAIRES.

PARDEVANT MOI SOUSSIGNÉ ONT comparu les personnes soussignées qui ont déclaré que:

Elles forment par la présente une corporation limitée pour le terme de vingt ans à partir de cette date sous le nom de Planters Fruit and Steamship Co Limited, avec un domicile en cette ville, dans le but de faire des affaires d'importations et de frêt générales. Le stock capital sera de vingt-cinq mille dollars divisé en deux cent cinquante actions de cent dollars chacune payables au comptant au prix souscrit et la compagnie pourra commencer ses affaires lorsque les premiers cinq mille dollars du fonds capital seront souscrits. Les affaires seront conduites par un bureau de direction qui sera élu le premier lundi du mois d'avril de chaque année. Les assignations seront servies au président et à la terminaison de cette charte les affaires seront liquidées par le Bureau de Direction.

Passé à la Nouvelle-Orléans en présence de MM. Alcée J. Villeré et Henry Lusk, témoins compétents le 4 avril 1899.

Signé: Wm Railey et autres. A. J. Villeré, Henry Lusk. Omer Villeré, notaire.
11 avril—11 15 22 29—mai 10

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTE PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par le Shérif Civil de Propriétés de valeur, à savoir:

1° LE LOCAL CONNU COMME LE NO 1129 RUE BOURGOGNE ENTRE LES RUES HOPITAL ET URSULINES.

II. LE LOCAL COIN DES RUES URSULINES ET BOURBON, (dans l'ilet borné par lesdites rues et les rues Royale et Hôpital.

III. Et la moitié indivise des propriétés ci-dessous décrites et l'usufruit de l'autre moitié durant le terme de la vie naturelle de Mme Mary Rotty, veuve de feu John George Wagner, défenderesse dans le procès ci-dessous mentionné, à savoir:

1° LE LOCAL COIN DES RUES URSULINES ET DAUPHINE, (dans l'ilet borné par lesdites rues et les rues Hôpital et Bourbon.

2° LE LOCAL COIN DES RUES URSULINES ET ST-CLAUDE, (dans l'ilet borné par lesdites rues et la rue Remparts et le Chemin du Bayou.)

3° LE LOCAL NOS 2127 ET 2129 RUE ORLEANS, entre les rues Galvez et Johnson, (la rue à l'arrière étant la rue Ste-Anne.

4° LE LOCAL NOS 1018 ET 1020 RUE HOPITAL, entre les rues Bourgogne et Remparts, (la rue à l'arrière étant la rue des Ursulines.)

Whitney National Bank vs Veuve Marie Wagner.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 57,646.—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 25 mai 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné por les rues Bourgogne, Hôpital, Ursulines et Remparts, commençant à une distance de quatre-vingts pieds de la rue Hôpital et mesurant, le dit lot en mesure américaine, vingt-trois pieds cinq pouces et trois lignes de face sur la rue Bourgogne, par une première profondeur de cinquante-trois pieds 3 pouces et 4 lignes sur la ligne du côté le plus près de la rue Hôpital ensuite s'élargissant de dix pouces 5 lignes, et une seconde profondeur de soixante quatorze pieds sept pouces et 1 ligne sur la ligne du côté vers la rue Ursulines; ledit lot ayant une première profondeur de quatre-vingt quinze pieds onze pouces, ensuite s'élargissant huit pieds dix pouces et une ligne. Il y a une seconde profondeur de trente-et-un pieds onze pouces et cinq lignes et une largeur dans le fond de trente-trois pieds deux pouces et une ligne.

2° Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qu'y s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, située dans le second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bourbon, Royale, Ursulines et Hôpital et mesurant (ladite portion de terre) en mesure américaine 35 pieds 3 pouces et 5 lignes de face à la rue Ursulines par 90 pieds 11 pouces et 2 lignes de profondeur et face sur la rue Bourbon.

III La moitié indivise des propriétés ci-dessous énumérées et l'usufruit de l'autre moitié durant le terme de la vie naturelle de Mme Mary Rotty la veuve du défunt M. John George Wagner, à savoir:

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent situé dans ledit Deuxième District dans l'ilet borné par les rues Ursulines, Dauphine Hôpital et Bourbon, formant l'encoignure des rues Ursulines et Dauphine et mesurant en mesure américaine trente deux pieds sept pouces de face sur la rue Ursulines par quatre-vingt-onze pieds six pouces de profondeur entre lignes parallèles et face à la rue Dauphine: ledit lot est désigné par la lettre A sur un plan annexé à un acte passé pardevant Antoine Doriocourt, notaire, le 25 février 1870.

2° Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situéo dans le même dit district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-Claude, Ursulines, Remparts et Bayou Road, sur un plan de Bougerol, en date du 10 octobre 1840, dans le bureau de C. V. Foulon, ancien notaire. Laquelle portion est désignée par le No Un sur ledit plan et mesurant en M. A., Trente pieds de face à la rue Ursulines, sur cinq ante-six pieds trois pouces de profondeur et face à la rue St-Claude.

3° Un lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans ledit Second District dans l'ilet borné par les rues Orléans, Johnson, Galvez et Ste-Anne, désigné par le No 111 sur un plan fait par Cosmier, le 22 avril 1847, déposé dans les archives de A. Mazureau, ancien notaire; lequel dit lot de terre mesure trente pieds de face à ladite rue Orléans sur soixante-quatorze pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et borné sur un côté par le lot 110 et de l'autre côté par le lot 112.

4° Et une moitié de lot et une portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situées dans le dit Second District, dans l'ilet borné par les rues Hôpital, Ursulines, Bourgogne et Remparts, ladite moitié de lot de terre mesure trente pieds de face sur la rue Hôpital par cent vingt pieds de profondeur et ladite portion de terre touchant audit lot et mesurant huit pieds six pouces de face sur la rue Hôpital par une profondeur de quatre-vingts pieds.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux,
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Félix J. Dreyfous, avocat pour la plaignante.
21 avril—21 22 28—mai 5 12 15 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joe. Solomon vs E. S. Gardiner,

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 57,007—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 4 mai 1899 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Tout le droit, titre et intérêt du défendeur Edwin S. Gardiner en ceci dans et à sa réclamation, s'il y en a, contre Joseph Solomon, composant la raison sociale de Joseph Solomon & Co.; laquelle réclamation il allegue d'être pour la somme de huit mille dollars de dommages comme il est requis dans la demande reconventionelle enregistrée par ledit Edwin S. Gardiner dans le procès de Joseph Solomon vs Edwin S. Gardiner et als., No 55,038, Division B, Cour Civile de District, ladite réclamation étant pour $5000 dommages actuels et $3000 pour dommages punitifs, sur laquelle dite demande reconventionnelle, jugement de la Cour Civile de District fut donné en faveur de Joseph Solomon, et au dit jugement a été fait un appel suspensif de par ledit Edwin S. Gardiner à la Cour d'Appel pour la Paroisse d'Orléans, et est maintenant pendant en appel dans ladite Cour d'Appel pour la Paroisse d'Orléans.

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
Dinkelspiel & Hart, avocats pour le plaignant.
21 avril—21 25 29—mai 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

F. Hinderer vs Félix J. Borne.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 53,074—En vertu d'un plurius writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 27 avril 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titres et intérêt de Félix J. Borne dans et à un procès intitulé Félix Borne vs Mme Caleco F. Gravois, veuve survivante en communauté de Pierre L. Gravois, No 55,696 de la Division D du docket de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Sherif Civil de la paroisse d'Orléans.
Edwin T. Merrick, avocat pour le plaignant.
14 avril—14 15 18 22 27

COMPAGNIE D'ASSURANCES

LIVERPOOL & LONDON & GLOBE.

Plus de $70,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.

Pertes payées pour l'incendie de Chicago......$3,289,091
Pertes payées pour l'incendie de Boston......$1,427,290

Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.

—DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS—
GUSTAF R. WESTFELDT, L. C. FALLON LUCAS E. MOORE C. M. SORIA.

CLARENCE P. LOW, secrétaire-Résident. J. G. PEPPER, Assistant-Secrétaire.
2nov—1an

Succursale de la Compagnie d'Assurances du Sun Mutual
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Nouveau No 322, vieux No 68 rue Royale.

Capital payé......$300,00 00
Actif, 1er Janvier 1898......1,097 20 16
Surplus......304,700 00

J. WALLACE JOHNSON, Gérant. CHAS. LAUDUMIEY, CHAS. D. FOUCHE
juin 98 1an OCTAVE LABARRE.

COMPAGNIE D'ASSURANCES
—DES—
MARCHANDS
—DE LA—
NOUVELLE-ORLÉANS.

PAUL CAPDEVIELLE, Président;
JULES MONTREUIL, Secrétaire

BUREAU: RUE DU CANAL, 622.

Assure contre toutes pertes causées par l'incendie sur les rivières et sur les mers.

CONSEIL D'ADMINISTRATION:

Henry C. Boucher, John P. Baldwin, W. H. Bofinger,
Jayme Magi, Paul Capdevielle, A. Xiques,
U. Koen, Jno W. Fairfax, Emilien Perrin,
Manuel Abascal, Lawrence Fabacher.

L'ABEILLE
DE LA
NOUVELLE-ORLEANS,
JOURNAL QUOTIDIEN FRANÇAIS,
Polititique, Littéraire, Artistique et Scientifique.
FONDÉE LE 1ER SEPTEMBRE 1827,
Trois Editions distinctes:
EDITION QUOTIDIENNE,
EDITION HEBDOMADAIRE,
EDITION SPECIALE DU DIMANCHE
DERNIERES
NOUVELLES LOCALES
—ET—
ETRANGERES.
DEPECHES TELEGRAPHIQUES
—DE LA—
PRESSE ASSOCIEE
—ET—
Dépêches Spéciales.
SEUL JOURNAL FRANÇAIS QUOTIDIEN, AU SUD,
FONDÉ LE 1er SEPTEMBRE 1827.